Forcé de créer 250 logements sociaux, le maire de Châteauneuf-sur-Isère démissionne

écrit par Monique B | 19 janvier 2025

Élu à la tête de la commune de Châteauneuf-sur-Isère depuis 2014, Frédéric Vassy a mis sa menace à exécution et démissionné. Photo Le DL/Fabrice Hébrard

Élu à la tête de la commune de Châteauneuf-sur-Isère depuis 2014, Frédéric Vassy a mis sa menace à exécution et démissionné. Photo Le DL/Fabrice Hébrard

***« Je ne veux pas être le fossoyeur de ma commune »*, déclare Frédéric Vassy.**

Cette décision a été prise pour exprimer sa lassitude et sa colère face à la législation qui oblige les communes de Valence Romans Agglo à atteindre la part de 25% de logements sociaux sur leur territoire en 2025 (pour Châteauneuf, l'échéance a été rallongée jusqu'en 2030). **L'idée n'est pas de s'opposer à la création de logements sociaux mais de dénoncer l'impossibilité de les construire.** *« Nous avons 4000 habitants mais moins de la moitié réside dans le centre urbanisé, nous avons une population disséminée »*, détaille Frédéric Vassy.

250 logements en plus d'ici 2030

Selon lui, la proportion semble impossible à tenir dans certaines communes comme Châteauneuf-sur-Isère. **La ville en possède déjà 190** mais si la municipalité veut respecter la loi, elle est censée en construire encore 250 d'ici 2030. *« Comment voulez-vous que la mixité fonctionne ? Aujourd'hui, il y a 2000 habitants dans le bourg de Châteauneuf, demain il en faudrait 1000 de plus. C'est là que ça ne marche pas »*, poursuit le maire de la commune.

Frédéric Vassy souhaite une visite du futur ministre du logement, – pas encore nommé par Gabriel Attal-, pour lui présenter les spécificités de sa commune. S'il n'est pas entendu, il l'assure : *« il démissionnera »*. **L'association des maires de France soutient l'initiative** dans un communiqué : *« preuve de l'absurdité de cette règle, l'Etat estime lui-même que 90 % des communes qui sont aujourd'hui carencées en logements sociaux ne pourront pas tenir leurs objectifs pour 2025 ».*

L'association des maires de France soutient l'initiative dans un communiqué : *« preuve de l'absurdité de cette règle, l'Etat estime lui-même que 90 % des communes qui sont*

aujourd'hui carencées en logements sociaux ne pourront pas tenir leurs objectifs pour 2025 ».

https://www.francebleu.fr/infos/politique/logements-sociaux-le-maire-chateauneuf-sur-isere-met-sa-demission-dans-la-balance-3651270

XXXXXXXX

« On marche sur la tête dans ce pays », s'agace Frédéric Vassy, maire de la commune drômoise de Châteauneuf-sur-Isère. La cause de sa colère ? La loi SRU impose 25 % de logements sociaux dans son village. Et on est loin du compte. Frédéric Vassy l'avait annoncé il y a un an lors de ses vœux et a mis sa menace à exécution : il démissionne.

Frédéric Vassy démissionne. Le maire de Châteauneuf-sur-Isère l'avait annoncé il y a un an lors de ses vœux à la population. Si l'obligation de construire 250 logements sociaux sur sa commune pour atteindre le seuil imposé par la loi SRU n'était pas étudiée par l'État, il quitterait ses fonctions en janvier 2025.

Sa demande était la suivante : « Que le ministre du Logement vienne lui-même constater, sur le terrain, que cette obligation est aberrante du fait de nos spécificités. »

Frédéric Vassy démissionne. Le maire de Châteauneuf-sur-Isère l'avait annoncé il y a un an lors de ses vœux à la population. Si l'obligation de construire 250 logements sociaux sur sa commune pour atteindre le seuil imposé par la loi SRU n'était pas étudiée par l'État, il quitterait ses fonctions en janvier 2025.

Sa demande était la suivante : « Que le ministre du Logement vienne lui-même constater, sur le terrain, que cette obligation est aberrante du fait de nos spécificités. »

Les arguments du maire n'ont pas changé d'un iota depuis son

élection en 2014. Châteauneuf-sur-Isère se situe entre Romans-sur-Isère, Valence et Tain…
Suite réservée aux abonnés
https://www.ledauphine.com/politique/2025/01/17/force-de-creer-250-logements-sociaux-le-maire-d-un-village-dromois-demissionne